et le Manitoba. Et il est peu probable que ces provinces en aient jamais. La recherche écologique du côté biologique est un sujet qui couvre tout. Elle ne peut être provincialisée. Elle ne devrait pas l'être parce que notre milieu est essentiellement global. Comme la vie même, il est plus important que nous tous.

On est à compléter notre personnel des pêches et des forêts par l'adjonction d'autres éléments compétents. Des savants, des ingénieurs, des spécialistes des ressources naturelles et des techniciens du Service canadien de la faune et du Service des ressources en eau du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en font partie désormais. Si l'on y ajoute les équipes que notre service des forêts envoie en tournée d'inspection dès le commencement de l'été, ainsi que d'autres équipes du service météorologique et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, on peut se rendre compte que notre ministère est déjà bien engagé dans l'étude des problèmes de l'environnement. Dès à présent, nous surveillons de près l'évolution de la situation de l'Atlantique au Pacifique, des régions les plus éloignées de l'Arctique aux frontières de notre pays. Ce personnel, qui dispose de laboratoires régionaux, joue un rôle extrêmement utile. Mais il nous faudrait disposer aussi d'un système de contrôle permanent: contrôle de nos eaux, de notre atmosphère et de notre sol. Nous avons besoin de savoir ce qu'il advient d'heure en heure de nos poissons, de nos arbres, de notre faune, de nos oiseaux et de la santé même de notre population. Nous devrions être en mesure de publier des données sur l'environnement local, tel que l'indice de pollution de l'air qui fait actuellement l'objet à Toronto, d'un bulletin publié régulièrement.

Tout comme l'indice des prix à la consommation, ces indices de l'environnement feront savoir aux Canadiens à quel rythme les choses s'améliorent et quelle influence les nouvelles industries exercent dans les endroits où elles s'installent. Au début de mon discours, monsieur l'Orateur, j'ai insisté sur la nécessité d'agir. J'ai parlé d'un cheminement critique, d'un calendrier et de mesures à prendre. Voici quelques-uns des principaux projets auxquels nous nous attaquerons dans les prochains mois. Voici quelques-unes des choses à faire avant la création officielle du ministère de l'Environnement.

Nous pouvons en premier lieu transférer les directions, divisions et sections appropriées d'autres ministères à celui des Pêches et des Forêts et commencer à fonctionner comme service fédéral la semaine prochaine.

Deuxièmement, je puis nommer officieusement une douzaine de conseillers clefs à travers le pays. J'aurai avec ces autorités dans le double domaine de l'exploitation des ressources renouvelables et de la surveillance de l'environnement des rencontres périodiques. Nous commencerons à définir les principes directeurs, à jeter les bases de notre action future et à prévoir le cheminement critique des premières années 70. Voilà donc un conseil national de l'environnement en puissance. Ces hommes et ces femmes formeront le noyau autour duquel le gouvernement pourra plus tard construire un conseil constitué officiellement.

Troisièmement, je songe à rencontrer tous les ministres provinciaux qui se préoccupent de la pollution et de la qualité de la vie. J'irai les voir; ils n'auront pas à se déplacer. Je visiterai les capitales provinciales en quête de conseils et de collaboration. Je demanderai aux provinces leur avis sur la rédaction d'une nouvelle loi natio-

nale sur l'air pur. Je les presserai toutes de désigner des régions de gestion de la qualité de l'eau—régions qui seront administrées conjointement par les pouvoirs provinciaux et fédéral et où notre nouvelle loi sur les ressources en eau du Canada puisse bientôt être mise en application.

Quatrièmement, nous publierons prochainement nos premières normes nationales aux termes de la loi sur les pêcheries. Ces règlements seront établis industrie par industrie. Nous commencerons par le mercure et le phosphore élémentaires pour passer rapidement aux pâtes et papiers. Nous avons déjà une première rédaction des règlements relatifs aux effluents de l'industrie des pâtes et papiers. La semaine prochaine, nous entamerons avec les provinces et avec l'industrie elle-même des pourparlers sur les questions de détail. Une nouvelle rédaction sera peut-être nécessaire, car nous voulons des règlements efficaces. Mais ils seront mis en vigueur avant la fin de l'année et prévoiront des normes nationales que toute nouvelle usine devra dépasser et que les anciennes devront atteindre au cours des années 70.

Cinquièmement, nous pouvons faire plus, beaucoup plus, en vertu de la loi sur la marine marchande du Canada. Nous pouvons nous montrer beaucoup plus sévères à l'endroit des propriétaires de pétroliers et des compagnies de pétrole. Nous devons créer des caisses renouvelables pour dédommager ceux qui, sans qu'il en soit de leur faute, subissent des pertes par suite d'épanchements de pétrole ou autres choses du genre. Il nous faut aussi mettre sur pied des équipes de secours en cas d'incidents futurs comme ceux de l'Arrow et de l'Irving Whale.

Sixièmement, nous pouvons, sous les auspices conjoints de l'État et de l'industrie, mettre en œuvre d'autres programmes prioritaires de recherche semblables à celui qu'on annonçait récemment pour l'industrie des pâtes et papiers, en vue de la mise au point de nouveaux procédés pour le traitement efficace des effluents.

Septièmement, nous pouvons, en leur fournissant le plus de renseignements possible, encourager les groupements locaux qui ont pour objectif d'assurer l'assainissement de leur environnement et de proposer des moyens d'action au gouvernement.

Enfin, un mot sur les perspectives. Notre minuscule planète roule comme une capsule dans l'espace. Elle est manifestement autonome et indépendante. Sur le plan biologique elle se règle elle-même. Un million de cycles vivants vibrent dans des limites bien définies—des limites prévues par le propre système écologique de la terre. Ces cycles se rattachent et s'opposent entre eux de multiples manières.

Dans le passé il semblait que tout allait raisonnablement bien. Maintenant, toutefois, du sable paraît s'infiltrer dans l'engrenage. Telle la poussière de la lune, ce sable est pauvre. Il est inorganique, inanimé, mort. Il ne se renouvelle pas. Pis encore, il est parfois antibiologique. Il peut détruire la vie. Il peut tuer des espèces entières. Il peut obstruer les rouages. Il peut contaminer le cycle alimentaire de l'homme et même empoisonner l'homme.

• (3.20 p.m.)

Ce sable est le produit de l'esprit inventif de l'homme. Il est créé par nos chimistes et nos physiciens. Il contient des déchets radioactifs, des hydrocarbures chlorurés et des substances métalliques comme le mercure. Il est répandu dans notre sensible biosphère. Il faut que cela